



Vols à mon entreprise, droit à l'image.

Par **lynx9**, le **22/02/2011** à **14:39**

Bonjour,

Je suis apprentis, et il y a quelque semaine j'ai été victime de vols dans mon entreprise. j'ai donc placé une camera dans mon casier afin des filmer le voleur. j'ai pu l'identifier et je me suis référé à mon maître d'apprentissage pour l'en informer. L'individu en question a été licencié après m'avoir remboursé mais il a refusé de me faire des excuses même après que je lui ai écrit une lettre pour comprendre ses raisons. J'ai donc posté la vidéos qui intéressait mes amis sur youtube. Mais mon maitre d'apprentissage voulait absolument que je la retire, même si le nom de l'entreprise n'apparaissait pas dans les mots clés.

Ais-je le droit de la posté sur youtube ? Est ce que je risque quelque chose d'un point de vue judiciaire vis à vis de mon entreprise ou du voleur ?

La camera ce trouvant dans mon casier qui est ma propriété, sa revient au même que si je filmais quelqu'un chez moi en train de me voler je suppose...

La vidéo n'identifiant pas l'entreprise je ne pense pas qu'elle ait le droit de me contraindre a retirer ma vidéo.

Et le voleur, sa m'étonnerait qu'il puisse réclamer un droit a l'image étant donné les circonstances...

Voilà :) merci pour vos réponses